TROTT INFOS

N°30
Mai
2013

La lettre d'informations du Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

LE MOT DU RELAIS

« Le temps passe et voilà déjà le dernier numéro de cette année scolaire !
Mais d'ici l'été, nous vous proposons une nouvelle fois le programme du relais avec les animations en matinée, une soirée conférence avec Denise Dulliand sur le thème des « limites éducatives », et le traditionnel pique-nique, proposé cette année à Boussy. Retrouvez plus d'informations dans les pages qui suivent. Nous nous permettons également un rappel concernant le fonctionnement du relais : comment nous joindre, comment prendre rendez-vous, comment venir en animation… Nous nous efforçons d'être disponibles et de vous apporter des réponses rapidement. »

Très cordialement,
Les animatrices Anne Patard et Marie-Jo Petrini

TROTTIN RAM

Relais itinérant
Assistants
Maternels
& Parents

Accueil téléphonique l'après-midi :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 15h

04 50 66 54 76

Entretien sur rendez-vous :
du lundi au vendredi

Animations collectives : le matin

ANIMATRICES
Anne PATARD
Marie-Jo PETRINI

ASSISTANTE
Laurence VALENTIN

TROTTIN'RAM
40, chemin de la Tonnelle
(derrière la Poste)
74150 VALLIERES
Tél : 04 50 66 54 76
Mail : ram@cc-canton-rumilly.fr
www.cc-canton-rumilly.fr

De nous à vous !

RAPPEL sur le fonctionnement du Relais

Horaires du Relais :

Le relais est ouvert tous les jours de la semaine, sauf le mercredi après-midi. Des permanences téléphoniques sont assurées les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 13h30 à 15h. tél : 04 50 66 54 76. C'est une plage horaire pendant laquelle vous pouvez joindre notre équipe et obtenir une réponse à votre demande.

En cas d'appel en dehors de cet horaire, soit nous sommes présentes et disponibles pour vous répondre immédiatement, soit vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique. Nous sommes vraiment vigilantes à vous apporter une réponse le plus rapidement possible.
Pensez également à la messagerie électronique !
Ça fonctionne très bien… : ram@cc-canton-rumilly.fr

Si vous souhaitez rencontrer une animatrice, merci de prendre rendez-vous pour que nous soyons plus disponibles pour vous. Nous nous efforcerons de trouver ensemble un jour et un horaire qui vous convient.

Information sur les places en animation :

Lors de la parution de chaque « Trott'infos », de nouvelles dates d'animation sont proposées. Les assistants maternels qui souhaitent participer à ces animations doivent très vite s'inscrire au Relais.
Il est exact que les animations sont complètes le plus souvent, mais il n'est pas exact de dire qu'« il n'y a jamais de place au relais » comme cela nous a été rapporté à plusieurs reprises ! L' équipe cherche toujours à donner satisfaction à une demande. Les inscriptions en liste d'attente peuvent aussi réserver de jolies surprises.

A vos agendas !

Jeudi 23 mai 2013 à 20h30
Communauté de Communes du Canton de Rumilly
Soirée Conférence Débat : « Le rôle des limites dans l'éducation aujourd'hui »

Denise Dulliand, psychothérapeute à l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Annecy, animera une soirée à destination des assistants maternels et des parents sur le thème des limites dans l'éducation. On dit d'elles qu'elles encadrent, sécurisent, structurent les enfants, mais aussi importantes soient-elles, ces limites ne sont pour autant pas si faciles à poser, et à imposer.

Comment y parvenir et pourquoi ? Poser des limites à quoi cela sert-il ? Comment poser des limites ? Comment éduquer sans punir ? Et bien d'autres questions que Denise Dulliand se propose d'aborder au cours de cette soirée, la première d'un cycle de 3 conférences dont les deux suivantes auront lieu à l'automne.

Parents, Assistants Maternels, merci de vous inscrire au Relais : 04 50 66 54 76.

Mardi 18 juin 2013 de 10h30 à 13h30
Pique-nique du Relais à Boussy

Le Relais vous invite à une sortie à la campagne et à un buffet canadien* le Mardi 18 juin de 10h30 à 13h30 à Boussy, à proximité de la salle des Fêtes.

Le Relais se charge des boissons, verres, assiettes et couverts. Chacun apporte ce qui est nécessaire pour les enfants (repas, chapeau, crème solaire, lunettes, doudou...).

Pour se rendre à la salle des fêtes de Boussy :

1. Depuis Rumilly à l'intersection du boulevard Louis Dagand et de la route de Vallières (garage Citroën)
2. Prendre la D16 en direction de Sales/Annecy (300 m)
3. Rester sur la file de gauche pour continuer vers Marcellaz/Annecy, continuer de suivre la D16 (700 m)
4. Prendre à droite sur D31 vers Boussy/Saint-Sylvestre (au ZIMZAM). Passer le lieu-dit « Les Balmes » (1,6 km)
5. Prendre à droite « Salle des Fêtes de Boussy » (1 km) arrivée à la Salle de Fêtes sur votre droite.

* ***Mode d'emploi du buffet canadien : chaque assistant maternel apporte un plat sucré ou salé au choix. Tous les plats sont partagés à l'heure du déjeuner.***

Inscription par téléphone : 04 50 66 54 76
ou par mail : ram@cc-canton-rumilly.fr
(prévoir une autorisation parentale par enfant)

Comptine

Les bisous de mon doudou

1 bisou dans le cou
2 bisous sur les joues
3 bisous sur le bidou
4 bisous sur les genoux
5 bisous un peu partout
Pour faire un gros dodo
Voilà tous les bisous qu'il faut

Transmise par Lydie Fontaine,
assistante maternelle à Sâles

information partenaire

Le n°10 d' « Ainsi vont les AssMat » du mois d'avril 2013 est paru. Il est disponible au Relais.

Déclaration des revenus 2012

Montant du SMIC pour le calcul de la somme forfaitaire déductible :

- **du 01/01/12 au 30/06/12 : SMIC brut 9,22 €**
- **du 01/07/12 au 31/12/12 : SMIC brut 9,40 €**

Ainsi vont les... 74 AssMat

N° 10 - Avril 2013

De nouveaux locaux à BONNEVILLE

Le nouveau Pôle Médico-Social de BONNEVILLE a été inauguré à l'automne dernier par Christian MONTEIL, accompagné de Martial SADDIER, Député-Maire, Jean-Claude CARLE, Sénateur de la Haute-Savoie, Raymond MUDRY, 1er Vice-Président du Conseil Général et d'élus locaux.

Situés au coeur de BONNEVILLE, au 50, rue Sainte-Catherine, et ouverts sur la vie locale avec la proximité immédiate des commerces, de la Mairie, du CCAS, les nouveaux locaux (coût 1,55 M€) sont plus accessibles, plus spacieux (419 m² de surface utile), mieux adaptés. Ils permettent ainsi d'améliorer les conditions d'accueil et de développer les services à la population.

Direction PMI-Promotion de la Santé

Le service de Protection Maternelle et Infantile et le service des actions de santé ont fusionné au 1er janvier 2013, pour donner naissance à une nouvelle **Direction PMI-Promotion de la Santé** dont le **Docteur Agnès LACASSIE-DECHOSAL** en assure la direction.

Les missions propres à la PMI, à savoir, la prévention et la protection dans le domaine de la Petite Enfance, le suivi pré/post natal, l'accompagnement à la parentalité, le suivi et le contrôle des modes d'accueil, sont toujours assurées dans la continuité du travail réalisé jusqu'ici.

A celles-ci, s'ajoutent des missions de santé publique, amenées à se développer, dont le suivi des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, l'accompagnement santé des bénéficiaires du rSa, l'éducation à la santé, le soutien au maintien de l'offre de soin de 1er recours ainsi que la promotion de la vaccination (en conventionnement avec l'Agence Régionale de Santé).

Les professionnels référents des assistants maternels et les contacts en circonscription restent les mêmes :

CIRCONSCRIPTION D'ANNECY
Tel : 04 50 33 20 04
Sandrine BECHARD, Martine DEMAISON
Laurence GIULIANI, Christine MAGNIN

CIRCONSCRIPTION DU FAUCIGNY
Tel : 04 50 47 63 17
Karine CORDEL, Géraldine GUILLEMIN,
Dominique MACHETTO, Rosalie ULYSSE

CIRCONSCRIPTION DU GENEVOIS
Tel : 04 50 84 08 70
Patricia ALEXANDRE, Marion BOUTTEVILLE,
Amelie VALENTIN

CIRCONSCRIPTION DU CHABLAIS
Tel : 04 50 81 89 25
Elisabeth BRANGIER, Aude GAGNAIRE,
Emmanuelle RAOUX, Clémentine SERVOZ

Les RAM de Haute-Savoie, en partenariat avec la CAF, organisent la **2ème Journée Départementale des Assistants Maternels**, destinée aux assistants maternels affiliés à un Relais.

Samedi 6 Avril 2013
Au Forum des Lacs
à THIEZ

Le comité de rédaction est toujours attentif à vos propositions. Vous pouvez nous contacter à : **journal.assmat@cg74.fr**

Comité de rédaction

✓ Florence COLLIGNON, Membre CDAJE

✓ Catherine COULBAULT, Puéricultrice Coordinatrice PMI-Promotion de la Santé Conseil Général 74

✓ Marc JULIEN-PERRIN Président UDAF

✓ Dr Agnès LACASSIE-DECHOSAL Directrice PMI-Promotion de la Santé Conseil Général 74

✓ Nathalie RIBES Animatrice RAM Mairie de Seynod

Edité à 3 100 exemplaires
Impression : Conseil Général 74

Ce journal est téléchargeable sur le site du Conseil Général
http://www.cg74.fr
Rubrique Particuliers

Une affection contagieuse : la gale

Causée par un acarien, la gale est associée à tort à un manque d'hygiène et provoque de vives démangeaisons. Même si elle est très contagieuse, la gale n'est pas une maladie sévère. Un traitement précoce permet d'éviter de contaminer les proches.

Transmission de la gale

La transmission s'effectue par contact physique direct ou échange de vêtements. Les sujets infestés sont contagieux en période d'incubation (4 à 6 semaines).

Localisation de la gale

La gale se localise essentiellement : entre les doigts, sur les poignets, dans les plis du coude ou des aisselles, au creux de la taille ou encore à l'intérieur des cuisses, sur les organes génitaux externes.

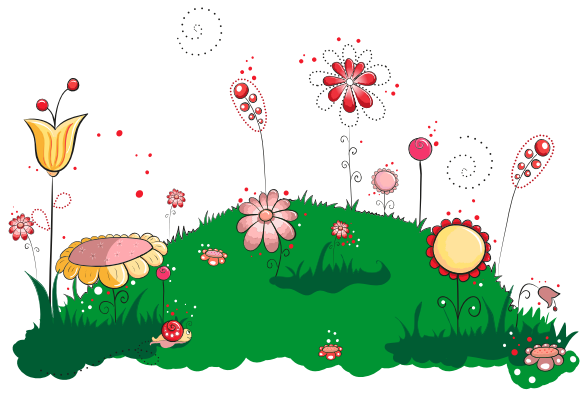

Diagnostic

Le diagnostic de la gale est souvent difficile à effectuer : les lésions spécifiques de la gale qui accompagnent le prurit, les sillons ou vésicules, ne sont pas toujours retrouvées.

Traitement

La gale humaine ne guérit pas spontanément et résiste à l'hygiène quotidienne. Il est important de traiter cette affection qui peut se surinfecter en cas de grattage intensif. En parallèle, il faut penser à laver les vêtements et le linge de maison à 60° afin de tuer les éventuels parasites qui pourraient s'y trouver et éviter ainsi une nouvelle contamination de la famille.

Gale chez le bébé

Le bébé se démange, s'agite et effectue des mouvements dans tous les sens, car il tente de se calmer en se frottant le dos :

- des lésions de grattage s'étendent peu à peu sur tout son corps
- une surinfection des lésions est fréquemment observée.

Ce thème nous a été suggéré par Sandrine NEVEU, assistante maternelle à Vallières.

CALENDRIER DES ANIMATIONS COLLECTIVES

HORAIRES DES ANIMATIONS
-Vallières, Rumilly -
Accueil à partir de 9h30
Départ jusqu'à 11h15

HORAIRES DES BIBLIOTHEQUES
9h30 - 10h15 sauf
Rumilly : 10h30 - 11h
Merci d'être ponctuels !

MAI

Jeudi 16	*Vallières*
Jeudi 16	*Bibliothèque Lornay*
Vendredi 17	*Vallières*
Vendredi 17	*Médiathèque Rumilly*
Jeudi 23	*Vallières*
Jeudi 23	*20h30 «les limites» Denise Dulliand*
Vendredi 24	*Vallières*
Lundi 27	*Rumilly*
Mardi 28	*Bibliothèque Saint-Eusèbe*
Jeudi 30	*Vallières*
Jeudi 30	*Bibliothèque Hauteville-sur-Fier*
Vendredi 31	*Vallières*

JUIN

Lundi 03	*Rumilly*
Lundi 03	*Bibliothèque Marcellaz-Albanais*
Jeudi 06	*Vallières*
Vendredi 07	*Vallières*
Vendredi 07	*Bibliothèque Bloye*
Lundi 10	*Rumilly*
Jeudi 13	*Vallières*
Vendredi 14	*Vallières*
Vendredi 14	*Médiathèque Rumilly*
Lundi 17	*Rumilly*
Mardi 18	*Pique-nique Boussy*
Jeudi 20	*Vallières*
Jeudi 20	*Bibliothèque Hauteville-sur-Fier*
Vendredi 21	*Vallières*
Lundi 24	*Rumilly*
Mardi 25	*Bibliothèque Saint-Eusèbe*
Jeudi 27	*Vallières*
Vendredi 28	*Vallières*

Pour une meilleure qualité de ces moments collectifs, nous limitons ces accueils à 12 enfants à Vallières et à 8 enfants à Rumilly, avec liste d'attente.

Ces animations sont gratuites. Nous demandons aux assistants maternels de s'inscrire au préalable une fois tous les 15 jours. L'autorisation parentale est obligatoire pour participer aux animations. Elle est valable de septembre 2012 à septembre 2013.

Pour une meilleure hygiène et plus de confort pendant les animations, les assistants maternels sont priés de prévoir chaussons ou chaussettes pour tous, tabliers de protection ou grands tee-shirt usagés pour les activités salissantes des enfants.

Rappel

Les places en animation sont comptées : faites nous part de toute absence afin que d'autres collègues en bénéficient.

Vous pouvez télécharger les Trott'infos sur
www.cc-canton-rumilly.fr

Nous remercions chaque assistant maternel de remettre un exemplaire de cette lettre d'informations à chacun de ses parents employeurs.